

Le mot des associations

École le Val du Don

Les inscriptions à l'école le Val du Don s'effectuent tout au long de l'année. Veuillez contacter le directeur de l'école :

au 02 40 87 77 48
ou par mail ce.0442736k@ac-nantes.fr

Les inscriptions pour la rentrée 2021/2022 concernant les enfants nés en 2018 s'effectuent dès à présent et jusqu'en septembre 2021. Le directeur est à votre disposition pour tout renseignement ou visite.



École Saint Léger

Si les conditions sanitaires le permettent, des temps forts marqueront l'année :

- Carnaval avec un défilé dans les rues de Marsac : le vendredi 2 avril 2021
- Portes ouvertes de l'école : vendredi 9 avril 2021 de 17h à 19h
- Marché du Printemps : le vendredi 28 mai 2021 après la classe.



Inscriptions année scolaire 2021/2022

Les enfants non scolarisés, nés en 2018 ou précédemment, peuvent déjà être inscrits, pour la rentrée prochaine.

Merci de prendre contact avec la directrice, pour convenir d'un rendez-vous :

au 02 40 87 58 26 (jeudi jour de décharge)
stleger.marsac@wanadoo.fr

Blog de l'école : marsac-stleger.fr

Amicale Laïque de Marsac-sur-Don

Les amicalistes et les bénévoles ont hâte que la situation sanitaire leur permette enfin de reprendre les activités associatives et de créer du lien. Nous gardons ainsi l'espoir de pouvoir organiser un moment festif pour marquer la fin de l'année scolaire en juin.

L'Amicale Laïque recherche toujours un local sur la commune pour stocker le papier qu'elle récupère. Si vous avez un hangar avec un peu d'espace non utilisé cela nous intéresse. Écrivez-nous ou appelez-nous : amicalelaiquemarsac@gmail.com / 06.26.54.45.38.

Nous souhaitons à tous les Marsacais et à leurs proches : **Bon courage ! Portez-vous bien en cette période compliquée.**

Étoile cycliste du Don

Tous les garçons et les filles entre 8 à 13 ans qui aiment le grand air et qui souhaitent goûter à cette discipline sportive peuvent nous rejoindre.

L'objectif de cette école du vélo, sous l'égide de moniteurs diplômés de la Fédération Française de Cyclisme, est d'acquiescer, par des exercices, des jeux et des promenades, un minimum d'habileté et de maîtrise. L'apprentissage du respect de la prudence et de la sécurité reste le point fort de cet apprentissage.

Tous les samedis de 10h à 12h



Tous les types de vélos sont acceptés.
Casque obligatoire !

Pour tous renseignements : Léandre PROVOST
tél. 07 82 11 08 46 ou 02 40 87 56 91
leandre.provost@gmail.com

Apel Saint Léger

Nos membres bénévoles sont heureux de vous présenter enfin leur nouveau bureau :

- Présidente : Aurore HAMON
- Trésorière : Isabelle COLLET
- Secrétaire : Anthony FAUGIER

Membres actifs : Christelle Amossé, Caroline Bourseau-Laheux, Pierre-Alexandre Bourseau-Laheux, Héléne Clavier, Sébastien Crequer, Emmanuelle Gullet, Yann Jamin, Thibault Monnier, Marine Gauven et Elise Jamin.

Nous espérons que cette crise s'éloigne un peu, nous permettant de nous revoir tous : parents, enfants, grands-parents, amis, voisins... lors de prochaines manifestations... et de moments conviviaux qui nous manquent tant !



UNC

En raison de la crise sanitaire, l'Association **Union Nationale des Combattants / Soldats de France** a dû revoir l'organisation de son Assemblée Générale qui a eu lieu par correspondance courant Février. Les membres du Bureau sont allés à la rencontre des adhérents recueillir les bulletins de vote et autres résolutions. Le Bureau a été reconduit :

- Président : Daniel CROCHARD
- Vice-Président : Robert MUSTIÈRE
- Trésorier : Albert TARDIVEL, Adjointe : Rolande CROCHARD
- Secrétaire : Jean-Pierre DROUAUD, Adjoint : Loïc DAVID
- Jean FRUNEAU et Didier FRETILLET (responsable des porte-drapeaux).

Les Commémorations 2021 sont programmées le Dimanche 9 Mai et le Dimanche 14 Novembre. Par ailleurs, une journée de détente est prévue le Samedi 31 Juillet. L'organisation de ces journées sera fonction de la situation sanitaire du moment.



AS MARSAC

L'AS MARSAC recrute des joueuses/joueurs à partir de 5 ans pour la saison 2021/2022. Toutes les personnes intéressé(e)s peuvent contacter Fabien COLLET (06.13.81.23.71) ou Régis VICET (06.37.90.89.17). Une journée découverte aura lieu en juin si les conditions sanitaires le permettent.

Nos objectifs principaux sont de favoriser la pratique du sport des enfants et de les accompagner dans leur apprentissage afin qu'ils s'épanouissent au maximum. Depuis plusieurs années, le club a engagé en CDI un éducateur disposant des diplômes nécessaires à l'encadrement de ces enfants ce qui permet de les faire évoluer dans de très bonnes conditions avec des entraînements de qualité.

Les Seniors, quant à eux, évoluent en 1^{ère} division pour l'équipe A et en 4^{ème} division pour l'équipe B. Le groupe est composé d'une trentaine de joueurs actuellement et a besoin de s'étoffer. Une équipe Loisir composée d'une quinzaine de joueurs, jouant le vendredi soir, permet également aux personnes ne souhaitant pas faire de compétitions ou n'étant pas disponibles le dimanche de pratiquer le football dans un esprit convivial.

Nous recherchons aussi un arbitre (possibilité de formation).

Alcool Assistance

Si vous avez des difficultés avec l'alcool, sachez qu'il n'est jamais trop tard ! Toute personne désireuse d'informations, d'une aide, pour elle-même ou son entourage peut assister aux réunions.

Une réunion publique est programmée tous les 3^{èmes} vendredis du mois, dans la salle de l'ancien accueil périscolaire derrière l'église de Marsac, à 20h00.

Contact : M. Roger COURCOUL au 07.70.52.59.15



Mémento

Chaque année des animaux sont victimes d'abandon pendant les vacances.

Ne partez pas en vacances sans votre animal de compagnie ou laissez-le à des personnes de confiance.



CCAS

Le CCAS reste à votre disposition toute l'année pour :

- Des demandes d'orientation
- Des besoins financiers ponctuels.

Pour toute demande, s'adresser à la Mairie.

Cabinet infirmier

Le cabinet infirmier de Marsac-sur-Don et Jans vous accueille lors de ses permanences :

- du Lundi au Vendredi : de 7h00 à 7h45 sans RDV
- le Samedi matin avec RDV.

Pour toute demande de soins, vous pouvez téléphoner au 02.40.51.02.86

Cabinet dans la cour de la mairie de Marsac au 1 bis, Rue Pierre Perchais.



Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30
- Un samedi matin par mois (le deuxième)

Illiwap



Comment être informé gratuitement sur l'actualité de notre commune ? Téléchargez Illiwap sur votre smartphone.

station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-marsac-sur-don_44091



Numéros d'urgence



Urgences européennes 112
Pompiers, police, SAMU pour les personnes sourdes ou malentendantes 114
SOS Médecin 36 24
SAMU Social 115
Pharmacie de garde 32 37

Allô Enfance Maltraitée 119
Allô Service Public 39 39
Centre anti-poison 02 41 48 21 21
Drogue info services 117
ENEDIS Dépannage 09 726 750 44
Urgence Gaz 0 800 47 33 33
Véolia Eau 09 693 235 29
N° vert Canicule Info 0 800 06 66 66
Point écoute jeunes 02 40 35 47 73
Point écoute parents 02 40 35 00 88
Sida info Service 0 800 840 800
Sécurité Sociale 36 46
SOS Urgences Mamans (garde temporaire) 02 40 73 90 30
Violences Conjugales 39 19

FLASH INFO MUNICIPAL

AVRIL 2021 - N°02



Le mot du conseil

Un panneau lumineux informatif, double face, va être installé dans le centre bourg.

Il contribuera à l'instar d'illiwap et du site internet de la Mairie à vous donner des informations en temps réel.

Les deux panneaux situés aux entrées de bourg (route de Nozay et route de Guémené) resteront principalement utilisés pour les informations associatives.

Prenez soin de vous et de vos proches, le virus est toujours là !

BONHEUR EST DON...

MARSAC SUR DON



02 40 87 54 77



info@mairie-marsacsurdon.fr



www.mairie-marsacsurdon.fr



1

L'Accueil des enfants de 0 à 3 ans



La municipalité envisage la ré-ouverture d'un mode d'accueil collectif pour les enfants de 0 à 3 ans, en complément de l'offre d'accueil assurée par les assistantes maternelles en activité sur la commune. Nous recherchons des personnes volontaires afin de créer une association qui serait porteuse du projet. Les personnes intéressées se feront connaître auprès de la Mairie avant le 20 avril 2021.

2

L'école publique va s'agrandir

Un événement de taille attend les élèves de l'école publique à la rentrée.

La municipalité, en coordination avec les services de l'Éducation Nationale, les enseignants et les représentants des parents d'élèves, a décidé de remplacer le modulaire installé en 2015 par de nouveaux locaux plus spacieux, plus confortables et mieux isolés. Parmi les diverses solutions étudiées, le choix s'est porté sur une extension du bâtiment actuel, privilégiant ainsi la qualité et la fonctionnalité (les 3 classes seront regroupées dans les mêmes locaux). Outre la classe de cycle 2, actuellement hébergée dans le modulaire, l'extension comprendra une nouvelle salle de 20 m² destinée aux activités et à l'accueil des intervenants extérieurs à l'école (sessad, rased,..)

Ce projet estimé à plus 190 000 euros sera porté par la commune et financé totalement par l'emprunt, sans augmentation des impôts locaux, dans l'attente du versement des subventions partielles allouées notamment par les services de l'État et le Département.

Les travaux débuteront cet été, dès la première semaine des grandes vacances et dureront jusqu'aux vacances d'octobre.

Le modulaire sera déplacé temporairement dans la cour afin de maintenir toutes les classes sur site.

Tout sera mis en œuvre avec l'ensemble des partenaires concernés pour une rentrée 2021 réussie, en toute sécurité malgré la poursuite des travaux, et une installation des élèves de CP, CE1 et CE2 dans leur nouvelle classe dès début novembre.



3

Le conseil municipal des jeunes est lancé

Le 27 Février 2021, à la salle « Les 3 Arches », 17 jeunes âgés de 10 à 16 ans (11 filles et 6 garçons) se sont réunis, pour la première fois, pour créer le CMJ (conseil municipal des jeunes) : Gustave et Léon COLLET, Inès CONTANT, Axel COURCOUL, Blandine GLEDEL, Énora HOUZÉ SALOMON, Laurie et Mélissa LAUNAY, Gabin LE ROUX, Lucile LEVEAU, Léane LOIRAT, Arwen et William NAEL, Elsa RACINE, Flora RICORDEL, Océane SALMON et Hugo SENGMANIVANH.



Par la création de ce CMJ, les élus permettent aux jeunes marsacais de participer et de s'impliquer dans la vie communale, d'acquiescer et de développer un comportement citoyen.

Ils sont les porte-paroles de leur génération dans les discussions avec la municipalité. Ils apportent leurs idées, leurs envies et leur motivation. C'est pour eux un moyen d'expression, de suggestions et d'actions.

N'hésitez pas à les contacter : cmj.marsacsurdon44@orange.fr



4

Un terrain neuf pour l'ASM

La rénovation du terrain de football est lancée.



L'entreprise bretonne SPARFEL a été retenue pour effectuer ces travaux. Ils débiteront en avril, pour un terrain praticable en 2022.

Son coût est inférieur à 80K€, études du projet comprises.

Nous avons demandé avec l'appui de l'ASM une subvention au F.A.F.A (Fonds d'Aide au Football Amateur) et à l' ANS (Agence Nationale du Sport), ces subventions réduiront d'autant les dépenses de la commune.

C'est avec plaisir que nous pourrions donc prochainement encourager nos joueurs et les voir s'entraîner et s'exprimer sur le terrain de notre village.

6

La fibre à Marsac en 2022 ?

Comme annoncé dans le dernier bulletin, les travaux de déploiement de la fibre sur la commune ont commencé et avancent à grand pas.

Le recensement des installations, la qualification des adresses et l'élagage sont pratiquement terminés.

Les 2 armoires techniques sont en cours d'installation.

Les équipes d'intervention vont prochainement commencer à tirer les câbles de fibres optiques sur le domaine public en souterrain ou en aérien en fonction de la configuration du réseau téléphonique actuel.



Marsac sera ainsi la première commune du secteur à être déployée (en dehors de Nozay et Derval programmées en phase 1).

Vont suivre, les communes voisines de Vay, La Grigonnais, Puceul et Abbaretz.

Bonne nouvelle : les premiers raccordements sur la commune sont annoncés pour le premier semestre 2022.

7

Nos journées citoyennes

Le Maire, Hervé de Trogoff, accompagné de l'un de ses adjoints, ont rencontré le 12 mars dernier 3 jeunes Marsacais (Sarah Berthet-Nivon, Nolhann Conan et Théo Le Douaron).

L'action de ramassage des ordures, principalement des déchets plastiques, qu'ils ont menée le 21 février dernier, de la Vallée à la Mairie, s'inscrit dans le projet de la municipalité de créer des journées citoyennes où tous ceux de Marsac, volontaires et intéressés par ce type d'actions, seraient les bienvenus.

Les deux objectifs de ces journées sont d'une part, la propreté de notre commune en complément du travail effectué au quotidien par nos agents et l'image que l'on veut en donner ; d'autre part la prise de conscience des déchets qui nous entourent, de reconnaître le manque de respect de ceux qui les jettent (respect envers les autres mais aussi respect de la nature) et de pallier à leur manque de civisme.

La pandémie à laquelle nous sommes confrontés depuis un an, n'a pas permis à la municipalité de réaliser comme elle le souhaitait ces actions ; en effet il était impossible de demander à nos concitoyens de se réunir et de partager ensemble, après la récolte, un verre de convivialité, moment de retrouvailles pour certains et moment de sensibilisation pour d'autres.

C'est pourquoi, nous saluons l'initiative de ces 3 jeunes et leur avons proposé de les associer à la mise en place de ces journées, de pouvoir ensemble réfléchir à tendre vers une commune plus propre et un comportement plus respectueux.



En attendant l'autorisation sanitaire de mettre en place ces actions, si comme eux, l'envie personnelle de ramassage vous venait, prévenez nous en amont afin que nous mettions à votre disposition des bacs de collecte derrière la Mairie.

Des bacs de tri sélectif sont également disponibles près du cimetière.

